

# COMMUNAUTE URBAINE DE BORDEAUX

-----  
**EXTRAIT  
DU  
REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU  
CONSEIL DE COMMUNAUTE**  
-----

**Séance du 30 mars 2007  
(convocation du 19 mars 2007)**

Aujourd'hui Vendredi Trente Mars Deux Mil Sept à 09 Heures 30 le Conseil de la Communauté Urbaine de BORDEAUX s'est réuni, dans la salle de ses séances sous la présidence de Monsieur Alain ROUSSET, Président de la Communauté Urbaine de BORDEAUX.

## **ETAIENT PRESENTS :**

M. ROUSSET Alain, M. JUPPE Alain, M. HOUEBERT Henri, M. BOBET Patrick, M. BRANA Pierre, M. BRON Jean-Charles, M. BROQUA Michel, Mme CARTRON Françoise, M. CAZABONNE Alain, M. CAZABONNE Didier, M. CHAUSSET Gérard, Mme CURVALE Laure, M. DAVID Alain, Mme DESSERTINE Laurence, M. DUCHENE Michel, Mme FAYET Véronique, Mme EYSSAUTIER Odette, M. FAVROUL Jean-Pierre, M. MARTIN Hugues, M. FELTESSE Vincent, M. FLORIAN Nicolas, M. FREYGEFOND Ludovic, M. GELLE Thierry, M. GUICHARD Max, M. LABISTE Bernard, Mme LACUEY Conchita, M. LAMAISON Serge, M. MERCIER Michel, M. SAINTE-MARIE Michel, M. SEUROT Bernard, M. SOUBIRAN Claude, M. TOUZEAU Jean, M. TURON Jean-Pierre, M. ANZIANI Alain, M. BANAYAN Alexis, M. BAUDRY Claude, M. BELIN Bernard, M. BELLOC Alain, Mme BOURRAGUE Chantal, M. BREILLAT Jacques, Mme BRUNET Françoise, M. CANOVAS Bruno, Mme CARLE DE LA FAILLE Marie Claude, M. CARTI Michel, M. CASTEL Lucien, M. CASTEX Régis, Mme CAZALET Anne-Marie, M. CHAZEAU Jean, Mme CONTE Marie-Josée, Mlle COUTANCEAU Emilie, M. COUTURIER Jean-Louis, M. DANE Michel, Mme DARCHE Michelle, M. DAVID Jean-Louis, Mme DELAUNAY Michèle, Mme DIEZ Martine, M. DOUGADOS Daniel, Mme DUBOURG-LAVROFF Sonia, M. DUCASSOU Dominique, Mme DUMONT Dominique, M. DUPRAT Christophe, M. DUTIL Silvère, Mme FAORO Michèle, M. FAYET Guy, M. FEUGAS Jean-Claude, M. GRANET Michel, M. GUICHOUX Jacques, M. GUILLEMOTEAU Patrick, M. HERITIE Michel, M. HOURCQ Robert, M. HURMIC Pierre, Mme ISTE Michèle, M. JAULT Daniel, Mme JORDA-DEDIEU Carole, M. JOUVE Serge, M. JUNCA Bernard, Mme KEISER Anne-Marie, Mme LIMOUZIN Michèle, M. LOTHAIRE Pierre, M. MANGON Jacques, M. MANSENCAL Alain, M. MAURIN Vincent, M. MERCHERZ Jean, M. MILLET Thierry, M. MONCASSIN Alain, M. MOULINIER Maxime, M. NEUVILLE Michel, Mme NOEL Marie-Claude, M. PARACHOU Serge, Mme PARCELIER Muriel, M. PETIT Alain, Mme PUJO Colette, M. QUANCARD Joël, M. QUERON Robert, M. REBIERE André, M. RESPAUD Jacques, M. SARRAT Didier, M. SEGUREL Jean-Pierre, M. SIMON Patrick, Mme WALRYCK Anne.

## **EXCUSES AYANT DONNE PROCURATION :**

M. LABARDIN Michel à M. QUERON Robert	M. FAVROUL Jean-Pierre à M. DUPRAT Christophe (à cpter de 10 h 00)
M. PIERRE Maurice à Mme. CARTRON Françoise	M. FERILLOT Michel à M. BAUDRY Claude
M. PUJOL Patrick à M. FLORIAN Nicolas	M. GOURGUES Jean-Pierre à M. MERCIER Michel
M. VALADE Jacques à M. SOUBIRAN Claude	M. HERITIE Michel à M. HOUEBERT Henri (à cpter de 11 h 50)
M. BANNEL Jean-Didier à M. BANAYAN Alexis	M. JUPPE Alain à M. MARTIN Hugues (à cpter de 10 h 40)
M. BENOIT Jean-Jacques à M. JOUVE Serge	Mme KEISER Anne-Marie à M. DUTIL Silvère (à cpter de 11 h 30)
Mme. BRACQ Mireille à Mme. PARCELIER Muriel	Mme LACUEY à M. COUTURIER Jean-Louis (à cpter de 11 h 45)
Mme BRUNET Françoise à M. DUCASSOU Dominique (à cpter de 12 h00)	M. MAMERE Noël à M. DANE Michel
M. CANIVENC René à Mme PUJO Colette	M. MANGON Jacques à BELLOC Alain (à cpter de 12 h 05)
Mme CARLE DE LA FAILLE M. Claude à Mme DUBOURG-LAVROFF Sonia (à cpter de 10 h 40)	M. POIGNONEC Michel à M. FAYET Guy
M. CASTEX Régis à M. CASTEL Lucien (à compter du 11 h 45)	M. PONS Henri à M. PETIT Alain
M. CARTI Michel à Mme LIMOUZIN Michèle (à cpter de 11 h 30)	M. QUANCARD Joël à MANGON Jacques (à cpter de 11 h 30)
M. CAZENAVE Charles à M. CANOVAS Bruno	M. SEGUREL J. Pierre à M. FELTESSE Vincent (à cpter de 11 h 15)
M. CORDOBA Aimé à M. CHAZEAU Jean	M. SIMON Patrick à Mme DARCHE Michelle (à cpter de 10 h 50)
M. DAVID Alain à M. GRANET Michel (à cpter de 11 h 45)	M. TAVART Jean-Michel à M. HOURCQ Robert
Mme DE FRANCOIS Béatrice à M. ANZIANI Alain	Mme TOUTON Elisabeth à Mme. WALRYCK Anne
M. DELAUX Stéphan à M. DAVID Jean-Louis	M. TOUZEAU Jean à M. TURON Jean-Pierre (à cpter de 12 h 00)
Mme FAORO Michèle à M. MONCASSIN Alain (à cpter de 11 h 30)	Mme VIGNE Elisabeth à M. REBIERE André
Mme FAYET Véronique à M. GELLE Thierry (jusqu'à 10 h 40)	

**LA SÉANCE EST OUVERTE**

**Expérimentation d'une évolution des Circonscriptions Territoriales - Décisions**

Monsieur SEUROT présente le rapport suivant,

Mesdames, Messieurs

**LE PROJET**

Depuis 1999, la note d'organisation des services a prévu la transformation des circonscriptions territoriales de voirie en services de proximité.

A ce jour, les services de proximité n'ont pas été mis en œuvre. Chaque circonscription intervient, selon son plan de charge et ses propres priorités, pour le compte des directions du pôle aménagement urbain et habitat ou du pôle développement économique, essentiellement sur des missions de maîtrise d'œuvre, parfois de conduite d'opération partielle.

Il est proposé d'expérimenter, dans le cadre de trois circonscriptions pilotes, une évolution de leur rôle vers des centres de proximité, avec des missions renforcées dans le domaine du développement économique, des déplacements, de l'aménagement et de l'urbanisme. Cette expérimentation pourrait démarrer dès 2007 sur les 2<sup>ème</sup>, 4<sup>ème</sup> et 6<sup>ème</sup> circonscriptions.

**QUELS SONT LES ENJEUX POUR LA CUB D'UN RENFORCEMENT DU ROLE DES CIRCONSCRIPTIONS TERRITORIALES ?**

- mieux faire partager les objectifs et la compréhension des politiques publiques et des grands projets communautaires par les communes et la population,
- une meilleure compréhension des territoires par les différents services de la CUB,
- disposer dans les services de proximité d'une vision d'ensemble des actions de la CUB sur ces territoires.

## **QUELS OBJECTIFS : APPORTER DE LA VALEUR AJOUTEE**

- par une meilleure réactivité opérationnelle en réponse à des problèmes simples,
- par une meilleure association des acteurs territoriaux,
- par un meilleur partage des attentes, des besoins et des objectifs communautaires et communaux
- par la connaissance et la cohérence du territoire

## **DES PISTES POUR DE NOUVELLES MISSIONS DES CIRCONSCRIPTIONS DE PROXIMITE A EXPERIMENTER**

- **Référent territorial de la CUB dans ses missions de base**
  - Relais d'information entre les services, les élus et les usagers
  - Veille territoriale sur les évolutions du tissu urbain
  - Participation à l'élaboration des documents cadres et des contrats de développement
  - Consulté sur tout projet d'aménagement
- **Dans le domaine du développement économique**
  - Correspondant local du développement économique
  - Entretien des Zones d'activités,
  - Premier niveau d'expertise lors de la vente ou l'aménagement d'un terrain,
  - AMO et Conduite d'opération des petites opérations d'aménagement
- **Dans le domaine des déplacements**
  - Correspondants locaux : la référence des aménagements de voirie de la Cub
  - Porte les objectifs de développement durable de la Cub : force de proposition pour des aménagements favorisant les modes doux et des transports en commun
- **Dans le domaine de l'aménagement et de l'urbanisme**
  - Avis communautaire sur les autorisations d'occupation du sol (AOS) jusqu'à un certain seuil (petits lotissements)
  - Instruction des AOS pour les petites communes qui le souhaitent
  - Maîtrise d'ouvrage ou conduite d'opération de petites opérations d'aménagement (seuil à définir, PAE ou PVR)
  - Porte une préoccupation d'insertion dans le site et de développement durable (guide méthodologique à élaborer)
- **Relais d'un autre exploitant**
  - Surveillance du domaine public et signalement des dysfonctionnements aux exploitants (eau, assainissement, transports, déchets)

## **LA MISE EN PLACE DE L'EXPERIMENTATION**

Pour piloter cette expérimentation, il est proposé la mise en place d'une organisation de projet :

- **Représentant du Maître d'Ouvrage:** Bernard SEUROT

- **Une équipe projet**

- Directrice de projet : Claire LE MERRER
- Chefs de projet : les chefs des circonscriptions pilotes
- Tuteur : Georges SOLER
- Membres Equipe projet : un référent par pôle (pôle développement économique, pôle aménagement urbain et habitat, pôle administration et foncier), Pascal Besançon, MISEPC (état des lieux, expertise organisation), DRH, inspection générale et audit (audit régie voirie.)

- **Un comité de pilotage :**

Elus

- Bernard SEUROT
- Ludovic FREYGEFOND
- Alain DAVID
- Serge LAMAISON
- Jean TOUZEAU
- Michel LABARDIN

EDG

- Pierre LANGRAND
- Thierry GUICHARD
- André DELPONT
- Alain LORGEUX

Membres de l'équipe projet, rapporteurs

- Claire LE MERRER
- Chefs de circonscription pilote
- Georges SOLER
- Pascal BESANÇON

- **Un comité de suivi partenarial**, présidé par Bernard SEUROT associant les organisations syndicales. Il se réunira à chaque étape clé.

**Le comité de pilotage :**

- Valide **l'état des lieux** des missions actuellement assurées par les circonscriptions (hors régie) dans les domaines des travaux neufs, de l'urbanisme et de la maintenance du domaine public (mission confiée à la MISEPC avec la DOVCP): missions, activités et moyens, comparaison entre les circonscriptions et avec d'autres communautés urbaines
- Valide les évolutions de missions à expérimenter, après recueil des attentes des maires concernés, sur proposition de l'équipe projet
- Assure le suivi de **l'expérimentation**
- Valide les modes de fonctionnement et les moyens proposés par l'équipe projet
- Assure le suivi de **l'audit de la régie voirie (IGA)** : mise en œuvre des recommandations de l'audit de 1999 par le cabinet Duranton Consultants et analyse des résultats
- Tire le bilan de l'expérimentation et propose les suites à donner

## **Le calendrier :**

L'objectif est d'expérimenter de nouvelles missions pendant environ une année, le bilan intervenant d'octobre à décembre 2008. Le comité de pilotage arrêtera le planning détaillé du projet lors de la première réunion de lancement.

Dans ces conditions, il vous est demandé, Mesdames, Messieurs, si tel est votre avis, de bien vouloir décider :

- de l'expérimentation décrite ci-dessus,
- la création d'un poste de cadre A (technique) dans chaque circonscription pilote, au profil complémentaire de celui du chef de circonscription afin de donner aux nouveaux chefs de circonscription pilote les premiers moyens pour mener ces expérimentations.

Il est à noter que ce dossier a été soumis à l'avis du Comité Technique Paritaire du 12 mars 2007.

Les dépenses correspondantes seront inscrites au chapitre 012, traitement et charges patronales compris, soit un montant en année pleine de 207 411 Euros.

Les conclusions, mises aux voix, sont adoptées à l'unanimité.

Fait et délibéré au siège de la Communauté Urbaine le 30 mars 2007,

Pour expédition conforme,  
par délégation,  
le Vice -Président,

**REÇU EN PRÉFECTURE LE  
17 AVRIL 2007**

**PUBLIÉ LE : 17 AVRIL 2007**

**M. BERNARD SEUROT**